



Bienvenue

à l'**Université** de Strasbourg

Guide d'accueil international | version française



Guide

d'accueil

Spécialement conçu pour les étudiants, ce guide vous accompagnera depuis les premières étapes de votre inscription jusqu'à votre installation à Strasbourg. Il regroupe tout à la fois des informations administratives (admission, inscription, scolarité) mais aussi plus pratiques, concernant l'Université (campus, associations, vie étudiante) ou la ville de Strasbourg (logement, transports).

Que vous veniez dans le cadre d'un programme d'échange ou d'une admission régulière (hors-échange), tout ce que vous devez savoir est ici !

Sommaire

Bienvenue à l'Université de Strasbourg 3

Choisir Strasbourg	3
L'Université de Strasbourg	3

Scolarité 5

Organisation des études	5
Admission régulière	6
Admission en programme d'échange	9

Vie universitaire 12

Les campus universitaires	12
Les services de l'Université	12
Profiter de la vie étudiante	13

Strasbourg pratique 16

Préparez votre arrivée	16
Votre santé	17
Financer ses études	19

Être accueilli à l'Université de Strasbourg 22

La Maison universitaire internationale	22
L'accueil de rentrée	22
Autres services d'accueil	23

Contacts 23

Université de Strasbourg Direction des relations internationales

Textes : L. Gonin

Traduction/relecture : Translated

Welcome Byzance

Crédits photos : P. Bastien - E. Georges - S. Coly, Catherine Schröder / Unistra
Juillet 2019

Bienvenue à

l'Université de Strasbourg

Choisir Strasbourg

→ **Pour une ville historique**, au cœur des échanges économiques et de la circulation des idées depuis des millénaires. L'histoire de Strasbourg se lit dans la richesse de son patrimoine architectural particulièrement bien préservé, ses bâtiments anciens et ses ruelles pavées. La « Grande Île », soit l'intégralité du centre-ville de Strasbourg, est classée au patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1988.

→ **Pour son dynamisme** : rares sont les villes qui ont su allier tradition et modernité avec autant d'adresse que Strasbourg. Aujourd'hui, une multitude d'initiatives s'y développent, la ville grandit, se modernise, sans pourtant renier son identité historique, pluriculturelle, et unique.

→ **Pour le carrefour de cultures** que représente Strasbourg, de par son histoire et sa position géographique. Elle figure aujourd'hui parmi les villes les plus attractives d'Europe.

→ **Pour sa douceur de vivre**. Strasbourg est une ville pionnière en matière de respect de l'environnement et une métropole facile à vivre. Ville à taille humaine, elle dispose par ailleurs du plus grand réseau de tramways de France. Avec 650 km de pistes cyclables, Strasbourg se vit à vélo, en tram ou à pied, de jour comme de nuit.

→ **Pour dépasser les frontières** : aujourd'hui, seul le Rhin sépare Strasbourg de l'Allemagne. Pionnière de la coopération transfrontalière, Strasbourg est au cœur de l'Eurodistrict de Strasbourg-Ortenau qui nourrit des ambitions franco-allemandes dans de multiples domaines tels que les transports, l'urbanisme, la culture ou la santé.

→ **Pour une capitale européenne**, où siègent le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et la Cour européenne des droits de l'homme. D'autres organismes européens ont aussi choisi de s'y implanter : le commandement de l'Eurocorps, la Pharmacopée européenne, ou la chaîne de télévision franco-allemande Arte.

L'Université de Strasbourg

5 siècles d'excellence

Située au cœur de l'Europe, l'Université de Strasbourg est l'héritière d'une grande tradition née de l'humanisme du XVI^e siècle. En quelques chiffres, elle représente :

→ **52 000 étudiants chaque année, dont 1 sur 5 est étranger**

→ **5 000 enseignants, chercheurs et personnels**

→ **35 facultés, instituts et unités de formation et de recherche**

Une grande université active dans la quasi-totalité des disciplines qui composent le monde de la connaissance :

→ **Art, lettres, langues**

→ **Droit, économie, gestion, sciences politiques et sociales**

→ **Sciences humaines et sociales**

→ **Sciences, technologies**

→ **Santé**

L'excellence de l'Université de Strasbourg est reconnue sur le plan national et international par l'obtention du label Initiative d'excellence (IdEx).

L'Europe à Strasbourg, c'est aussi...

• **Le Forum mondial de la démocratie** (en novembre),

• **les portes ouvertes du Parlement européen**, pour célébrer le mois de l'Europe (en mai),

• **la Rencontre des jeunes européens (EYE)** qui a lieu tous les deux ans au Parlement européen,

• **et toute l'année** : des visites, des conférences, et la possibilité d'assister aux sessions parlementaires !

« Grande Île » classée au **patrimoine mondial** par l'Unesco



Strasbourg, **capitale européenne**



18 prix Nobel dont 3 sont encore en exercice



Plus de **700 établissements partenaires** dans le monde



Une recherche à l'avant-garde

La pluridisciplinarité de l'Université de Strasbourg en fait également un pôle de recherche à l'avant-garde dans de nombreux domaines tels que la biotechnologie, le médicament, la chimie, la physique des matériaux, ou les sciences de l'espace. L'Université de Strasbourg participe de manière significative au développement de la recherche en sciences humaines et sociales au travers, notamment, des activités de la Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme – Alsace.

→ 71 unités de recherche

Ses nombreux partenariats mondiaux, son potentiel humain, intellectuel et scientifique lui permettent de nourrir de grandes ambitions à l'échelle internationale.

Une ouverture internationale

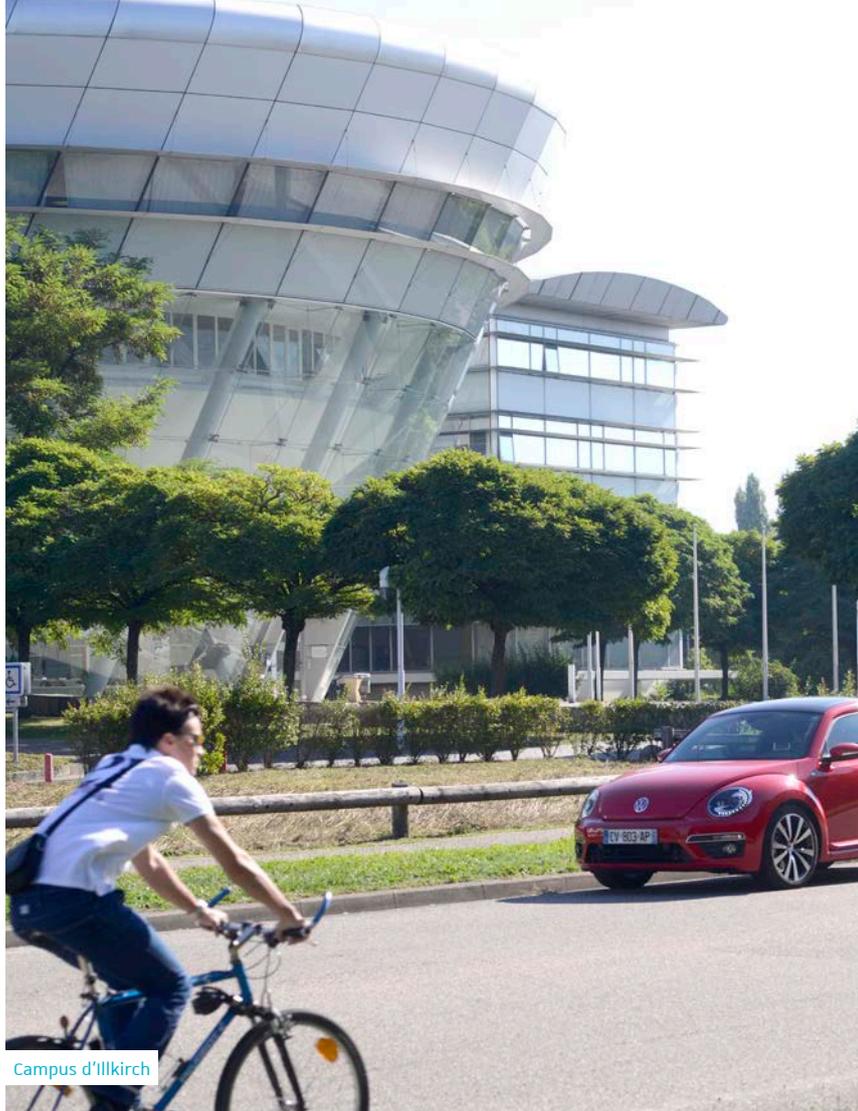
L'Université de Strasbourg a développé des coopérations européennes et internationales solides et propose des programmes d'échanges avec de nombreux établissements à travers le monde :

- **Près de 450 partenaires Erasmus+ en Europe et 285 dans le reste du monde**
- **Plus de 50 formations en partenariat international**
- **Membre fondateur d'Eucor – Le Campus européen et de la LERU (Ligue des universités de recherche européennes)**
- **Coordinateur de l'alliance European Partnership for an Innovative Campus Unifying Regions | EPICUR**
- **Membre de réseaux universitaires d'excellence : Université franco-allemande, Utrecht Network, Academic Consortium 21**

Eucor – Le Campus européen

En tant que membre du Campus européen, l'Université de Strasbourg permet à chacun de ses étudiants de suivre des enseignements dans les universités partenaires **de Suisse** (Bâle), **d'Allemagne** (Karlsruhe, Fribourg-en-Brîsgau) ou **de France** (Université de Haute-Alsace) sans avoir à s'acquitter de droits d'inscription supplémentaires.

Toutes les informations sur ce programme d'excellence : eucor-uni.org.



Campus d'illkirch



Scolarité

Organisation des études

Une année universitaire se divise en deux semestres :

♦ 1^{er} semestre : de septembre à janvier

♦ 2^e semestre : de janvier à mai

Consulter le calendrier universitaire en ligne :

unistra.fr > Formation > Admission, inscription et scolarité

Les formations

L'Université de Strasbourg propose des formations dans une très grande variété de disciplines.

Vous pouvez consulter l'offre de formation en ligne :

unistra.fr > Formation

Les formations s'organisent principalement autour de trois niveaux : la licence (3 ans), le master (2 ans) et le doctorat (3 ans au minimum).

Si vous avez des questions sur votre orientation, vous pouvez contacter Espace Avenir, le service d'orientation de l'Université (voir p. 23).

Les frais d'inscription (2019)

→ Étudiants hors-échange

Les frais de scolarité varient selon les diplômes. Ces frais doivent être réglés au moment de l'inscription administrative (en une ou trois fois, en ligne), qui doit être renouvelée au début de chaque année d'études.

Pour en savoir plus : unistra.fr > Formation

> Admission, inscription et scolarité

> Inscription à l'Université > Droits d'inscription

- ♦ Licence / Licence professionnelle / DEUST / DUT / les 3 premières années d'études médicales, de pharmacie et de chirurgie dentaire / DU de niveau Licence (auxquels peuvent se rajouter des droits spécifiques) : **170 €**
- ♦ Master / études au-delà de la 3^e année d'études médicales, de pharmacie et de chirurgie dentaire / DU de niveau Master (auxquels peuvent se rajouter des droits spécifiques) / Master enseignement et préparation à l'agrégation : **243 €**
- ♦ Diplôme d'ingénieur : **601 €**
- ♦ Doctorat, Habilitation à diriger des recherches : **380 €**

→ Étudiants en programme d'échange

Si vous venez à Strasbourg dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus+, MAUI, AEN, BCI, REARI-RJ, Eucor – Le Campus européen) ou d'un accord interuniversitaire, vous bénéficiez de conditions d'inscription particulières. Dans certains cas, vous serez exonéré des droits d'inscription ; renseignez-vous avant votre départ, auprès du service des relations internationales de votre université. Vous êtes exonéré de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Vous devez demander une attestation d'exonération pour pouvoir vous inscrire à l'université.

cvec.etudiant.gouv.fr

Les notes et les examens

Les notes en France vont de 0 à 20 (20 étant la note maximale). Une moyenne de 10/20 est généralement nécessaire pour valider un cours. 12 est considéré comme satisfaisant, et rares sont les étudiants qui obtiennent une moyenne annuelle supérieure à 16 (qui est une très bonne note). Les conditions de validation des cours dépendent de votre formation, école ou institut.

Selon les composantes, les examens sont organisés différemment : soit en contrôle continu (tout le long de l'année), soit en deux sessions d'examens, une à la fin de chaque semestre.

Les crédits ECTS

Le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) a été développé par l'Union Européenne. Chaque cours permet de valider un certain nombre de crédits ECTS. Ils permettent la reconnaissance de la mobilité à l'international.

- ♦ un semestre permet d'acquérir 30 ECTS
- ♦ une licence (3 ans, donc 6 semestres) correspond à 180 ECTS

Admission régulière ou en échange ?

L'admission régulière (hors échange) concerne les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'université à titre individuel. L'admission en échange concerne ceux qui souhaitent venir à Strasbourg dans le cadre d'un programme d'échange ou d'un partenariat entre leur université d'origine et l'Université de Strasbourg.

Admission régulière

Vous souhaitez étudier à l'Université de Strasbourg ? Les étapes à suivre sont indiquées ci-dessous, et détaillées dans les prochaines pages :

1 Choisir une formation



2 Vérifier les conditions d'admission



3 Monter un dossier d'admission



4 Si vous êtes admis : la demande de visa



5 Payer la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)



6 L'inscription administrative



7 L'inscription pédagogique



8 La demande de titre de séjour étudiant

1 Choisir une formation

L'Université de Strasbourg propose une grande variété de formations, et dans toutes les disciplines (Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion, Sciences politiques et sociales ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies ; Santé).

Vous pouvez consulter l'offre de formation en ligne : unistra.fr > Formation.

2 Vérifier les conditions d'admission

Les conditions d'admission dépendent du niveau de formation que vous visez (si c'est une 1^{re} année de licence ou un autre niveau), de votre nationalité et lieu d'habitation. Les deux tableaux qui suivent vous donneront toutes les informations nécessaires pour monter votre dossier d'admission.

Certaines composantes possèdent leurs propres procédures : renseignez-vous dans tous les cas auprès du département de votre choix : unistra.fr > Formation > Facultés, Écoles, Instituts

Faites bien attention aux dates des candidatures (certaines varient selon les pays), et commencez à vous renseigner le plus tôt possible : souvent un an avant le départ.

3 Monter un dossier d'admission

Une fois que vous savez quelle est la procédure qui vous concerne, vous pouvez monter votre dossier d'admission. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans les tableaux qui suivent.

Le test de connaissance du Français (TCF)

Les étudiants concernés par la demande d'admission préalable (DAP) doivent également effectuer un examen de compréhension de la langue française. Cet examen est payant (65 €). Il est possible de passer ce test dans votre pays de résidence, mais également à l'Université de Strasbourg. Vous êtes dispensé du TCF si vous êtes :

- ♦ ressortissant d'un État où le français est la langue officielle ou si vos études secondaires se sont déroulées en majeure partie en français.
- ♦ issu de section bilingue française (selon la liste établie par les ministères de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères).
- ♦ titulaire du diplôme approfondi de langue française (DALF C1 et C2), du diplôme d'études en langue française (DELF B2) ou d'un autre test linguistique reconnu de niveau équivalent.

Toutes les informations : ciep.fr/tcf-dap



calendrier universitaire

unistra.fr > Formation > Admission, inscription et scolarité



Toute l'offre de formation

unistra.fr > Formation



Espace Avenir

pour toutes vos questions sur les formations ou votre orientation (p. 23)

ADMISSION EN 1^{re} ANNÉE DE LICENCE

Pour être admis en 1^{re} année de licence (L1) vous devez avoir validé un diplôme de fin d'études secondaires. Vous pouvez candidater même si vous êtes seulement en train de préparer ce diplôme.

Pour qui ?	Que faut-il faire ?	Comment faire ?	Quand ?
Baccalauréat français Nationalités Européennes	Saisir ses vœux de formation sur le site de Parcoursup	Toute la procédure se fait en ligne, sur parcoursup.fr	De mi-janvier à mi-mars
Candidats habitant en France (non-Européens)	Faire une demande d'admission préalable (DAP) en complétant le « dossier vert »	Téléchargez le « dossier vert » de la DAP : enseignementsup-recherche.gouv.fr Transmettre le dossier à l'université du 1 ^{er} choix.	De mi-novembre à mi-janvier
Nationalités des pays à procédure « Études en France » de Campus France* (n'habitant pas en France)	Faire une demande d'admission préalable (DAP) en complétant le « dossier blanc »	Toute la procédure se fait en ligne, sur l'espace Campus France de votre pays : « nom du pays ».campusfrance.org (par exemple : algerie.campusfrance.org)	De mi-novembre à mi-janvier
Autres nationalités (n'habitant pas en France)	Faire une demande d'admission préalable (DAP) en complétant le « dossier blanc »	Téléchargez le « dossier blanc » de la DAP : enseignementsup-recherche.gouv.fr Transmettre le dossier à l'ambassade de France de votre pays.	De mi-novembre à mi-janvier

ADMISSION EN 2^e ET 3^e ANNÉE DE LICENCE OU EN MASTER 1 ET 2

Pour qui ?	Que faut-il faire ?	Comment faire ?	Quand ?
Nationalités des pays à procédure Campus France* (n'habitant pas en France)	Faire une procédure Hors-DAP sur l'Espace Campus France	Toute la procédure se fait en ligne, sur l'Espace Campus France de votre pays : « nom du pays ».campusfrance.org (par exemple : algerie.campusfrance.org)	Selon les pays, consultez le site Campus France du vôtre
Tous les autres candidats	Monter un dossier de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP)	Rendez-vous sur la plateforme de pré-candidatures en ligne : ecandidat.unistra.fr	À partir de mars (selon les formations)

***NOTE : L'Université de Strasbourg est une université connectée à l'agence Campus France. En 2019, cette procédure concerne les pays suivants : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République Démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

4 Si vous êtes admis : la demande de visa

Les conditions d'entrée en France pour un séjour d'études sont réglementées et différentes de celles d'un séjour touristique. Si vous êtes admis à l'Université, vous devrez faire une demande de visa étudiant :

- ♦ **Candidats européens** : vous n'avez pas besoin de visa.
- ♦ **Procédure Campus France** : la demande se fait directement depuis votre Espace Campus France.
- ♦ **Candidats habitant en France** : si vous disposez déjà d'un titre de séjour (carte de résident, carte de séjour), vous n'avez pas de démarches supplémentaires à effectuer.
- ♦ **Autres candidats** : vous devrez faire la demande auprès de l'ambassade ou du consulat de votre lieu de résidence.

5 Payer la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

D'un montant de 90 €, cette contribution est obligatoire pour les étudiants en admission régulière. Les étudiants en programme d'échange, boursiers ou réfugiés sont exonérés. Ils doivent malgré tout demander une attestation d'exonération sur le site cvec.etudiant.gouv.fr pour s'inscrire à l'Université.

cvec.etudiant.gouv.fr

6 L'inscription administrative

L'inscription administrative permet d'obtenir le statut d'étudiant (certificat de scolarité et carte étudiante), et de souscrire à la sécurité sociale étudiante (voir p. 17).

Elle s'effectue en ligne : unistra.fr > Formation > Inscription et scolarité

Ou directement à la scolarité de votre composante, selon les cas : unistra.fr > Formation > Facultés, Écoles, Instituts





7 L'inscription pédagogique

Votre inscription administrative doit être complétée par une inscription pédagogique. Celle-ci valide votre participation aux cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et examens, et vos choix d'options libres ou de langues. Elle s'effectue auprès de votre composante, souvent à des horaires précis.

Renseignez-vous sur place les semaines précédant le début des cours ou sur le site de votre composante : unistra.fr > Formation > Facultés, Écoles, Instituts

8 La demande de titre de séjour étudiant

Votre inscription administrative doit être validée pour pouvoir faire une demande de titre de séjour, le plus tôt possible après votre arrivée à Strasbourg.

- ♦ **Candidats européens** : vous n'avez pas besoin de titre de séjour.
- ♦ **Ressortissant d'autres nationalités** : vous devez faire une demande de visa étudiant (Visa long séjour valant Titre de séjour, VLS-TS), et le faire valider dans les trois mois qui suivent votre arrivée en France (60 € en 2019). De septembre à fin novembre, vous pourrez faire cette demande sur le campus, à l'Agora de rentrée du SVU (voir p. 22). Par la suite, il faudra vous rendre à la préfecture. Vous devrez fournir : votre passeport, un certificat de scolarité, la justification de vos ressources pour un an et un justificatif de domicile à votre nom (facture d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer, certificat d'hébergement, etc.).
- ♦ **À noter** : certains étudiants ont un visa d'un an (Visa long séjour valant Titre de séjour, VLS-TS) et n'ont pas besoin de carte de séjour. Ils doivent faire valider le visa sur le site de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration).

Toutes les informations : bas-rhin.pref.gouv.fr > Démarches administratives > Étranger en France



Comment améliorer son français :
voir p. 12

Admission en programme d'échange

Étudiants Eucor – Le Campus européen

Être étudiant à l'Université de Strasbourg, c'est intégrer un campus trinational au cœur de l'Europe. Depuis 1989, Eucor – Le Campus européen regroupe cinq universités frontalières :

- ♦ **Allemagne** : Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Karlsruher Institut für Technologie
- ♦ **Suisse** : Universität Basel
- ♦ **France** : Université de Strasbourg, Université de Haute-Alsace

Il existe plusieurs moyens d'enrichir son parcours en bénéficiant de ce partenariat d'excellence : campuseuropeen.unistra.fr

→ Suivre une formation bi/tri-nationale

Les universités du Campus européen proposent des cursus et formations transfrontaliers, dans de nombreux domaines d'études.

Dans le cadre de ces cursus, vous pouvez effectuer une mobilité d'études d'au moins un semestre dans l'une des universités partenaires. Vous pourrez alors suivre des cours ou des modules proposés par l'Université de Strasbourg ou conjointement par plusieurs universités du Campus européen. Vous pourrez également obtenir un double diplôme.

Comment procéder :

- 1- Inscrivez-vous directement dans votre université selon les conditions d'usage.
- 2- Si vous souhaitez effectuer une mobilité à l'Université de Strasbourg dans le cadre de votre cursus, contactez la Direction des relations internationales (campus-europeen-mobilite@unistra.fr) pour compléter un dossier administratif.

→ Créer son parcours « à la carte »

En tant qu'étudiant d'une université membre du Campus européen, vous pouvez, en accord avec le responsable de votre cursus, assister à une conférence isolée ou étudier une matière secondaire complète tout au long d'un semestre, dans une autre université membre.

Pour que les enseignements suivis soient pris en compte dans votre cursus, renseignez-vous sur le site unistra.fr > International > Partir à l'international > Etudier sur un campus européen > Mobilité libre

→ Étudier un semestre ou une année à l'Université de Strasbourg

La démarche à suivre est la même que pour les programmes d'échanges (cf. partie suivante, « Étudiants d'échange »).

unistra.fr > International > Venir à Strasbourg > Etudiants en programme d'échange > De Basel, Freiburg, Karlsruhe, Haute-Alsace (Eucor – Le Campus européen > Mobilité libre
Contact : campus-europeen-mobilite@unistra.fr

Étudiants d'échange

L'Université de Strasbourg a développé au fil des années un réseau très dense de partenariats, formalisés par des accords de coopération. Grâce à cette ouverture internationale, les étudiants issus des universités partenaires peuvent réaliser une partie de leur cursus au sein de l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un programme d'échange. Déterminés généralement pour une discipline spécifique, ces accords offrent aux étudiants la garantie d'une mobilité reconnue et intégrée à leur cursus.

- ♦ **En Europe** : grâce à Erasmus+, le programme de mobilité européenne de référence, les étudiants issus d'une université européenne partenaire peuvent venir passer de 3 à 12 mois à Strasbourg, en validant leur cursus dans leur université d'origine.
- ♦ **Hors Europe** : les accords signés avec près de 285 établissements partenaires et avec les membres de 4 réseaux (AEN, MAUI, BCI, REARI-RJ) permettent aux étudiants de ces établissements de venir étudier à l'Université de Strasbourg.

→ Candidatez d'abord dans votre université d'origine :

- 1- Vérifiez auprès du service des relations internationales de votre université s'il existe un accord d'échange d'étudiants avec l'Université de Strasbourg dans votre discipline et renseignez-vous sur les conditions d'admission.
- 2- Prenez contact avec le responsable des échanges internationaux de votre filière afin de convenir d'un programme d'études.
- 3- Déposez une candidature de présélection auprès de votre université d'origine.

→ Puis à l'Université de Strasbourg :

- 4- Si vous êtes sélectionné par votre université d'origine, vous pourrez effectuer une candidature en ligne à l'Université de Strasbourg. Le lien vous sera envoyé individuellement après réception de la nomination officielle envoyée par votre université d'origine.
- 5- Si votre candidature est acceptée par l'Université de Strasbourg, il est indispensable de s'inscrire dans votre établissement d'origine.
- 6- En arrivant à Strasbourg, vous devrez effectuer une inscription administrative et une inscription pédagogique (voir p. 7-8).

ATTENTION !

La très grande majorité des cours se déroulent en français. Aussi, vous devez avoir un niveau B1 en langue française (voire B2 pour certaines filières) pour étudier à l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un échange.

Les services personnalisés pour étudiants d'échange

→ Logement en résidence universitaire

En tant qu'étudiant en programme d'échange, vous pouvez demander la réservation d'un logement auprès de la Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg. Il suffit de compléter et de renvoyer le formulaire de demande de réservation de logement au moment de votre candidature en ligne. Les logements proposés font partie des résidences universitaires du Crous ou de la Maison universitaire internationale (voir page 16).

Le nombre de places est limité.

Contact : scensi@unistra.fr

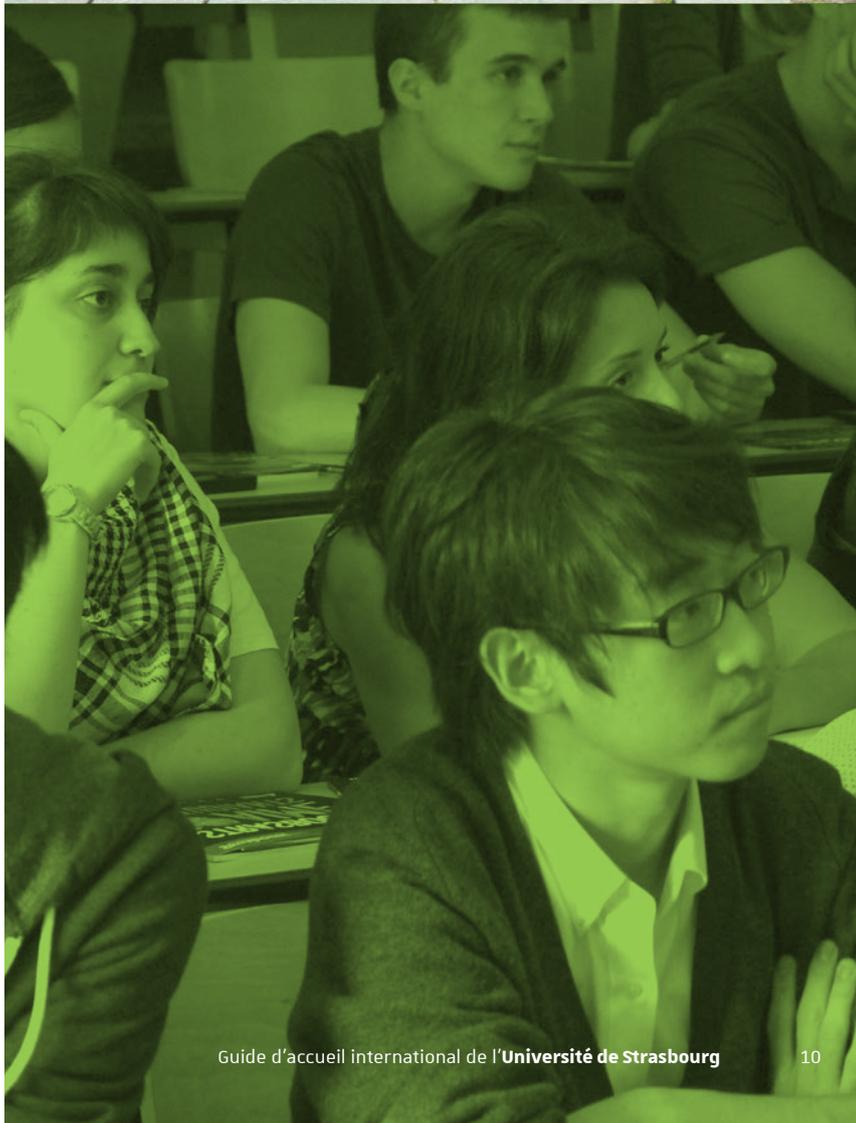
→ Stage de français langue étrangère (FLE)

Pour faciliter l'immersion linguistique et culturelle des étudiants d'échange, l'Université de Strasbourg propose un dispositif d'accueil et d'intégration de deux semaines (mi-août) avec :

- ♦ des cours intensifs de français
- ♦ des activités culturelles (visites de la ville et du campus)
- ♦ un hébergement en résidence universitaire.

Les étudiants acceptés par l'Université de Strasbourg en programme d'échange pour y suivre des cours en français (et qui arrivent au premier semestre) pourront candidater en ligne et obtiendront une réponse en juin.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter scensi@unistra.fr



Campus central



Vie universitaire

Les campus universitaires

L'Université de Strasbourg est répartie sur plusieurs campus selon les disciplines enseignées. Ils sont tous reliés entre eux et au centre-ville par des trams ou des bus.

Le campus central de l'Esplanade est le plus vaste : il est situé tout près du centre-ville de Strasbourg et regroupe la plupart des services centraux. Il fait actuellement l'objet d'un large plan de réaménagement, qui vise à en faire un campus plus vert et plus ouvert. Autour de ce nouveau parc central, riche d'espaces publics et d'espaces verts, fleurissent des projets de rénovation de bâtiments existants, de valorisation du patrimoine historique, mais aussi des constructions neuves.

Les services de l'Université

L'Université de Strasbourg offre un cadre d'études stimulant qui se concrétise par un grand nombre de places en bibliothèques, un accès facilité aux ressources numériques et une vie étudiante particulièrement dynamique animée par une centaine d'associations étudiantes.

→ La carte d'étudiant

Délivré à tous les étudiants lors de leur première inscription, le Pass Campus est la carte d'étudiant de l'Université de Strasbourg. Ce Pass indispensable contient de multiples services : il permet de payer dans les restaurants et cafétérias universitaires, d'emprunter des documents dans les bibliothèques, d'utiliser les photocopieurs et imprimantes.

Pour charger votre Pass, rendez-vous sur passcampus.fr

Espaces de travail

→ L'accès numérique

La quasi-totalité des campus et sites universitaires bénéficient de la couverture du réseau Wi-Fi Osiris. Grâce au portail électronique Ernest (Environnement numérique et social de travail), les étudiants ont accès à de nombreux services : messagerie, inscription ou réinscription, résultats d'examens, emploi du temps, outils pédagogiques, actualités, etc.

Pour bénéficier de ces services, il suffit de se connecter sur le portail ernest.unistra.fr à l'aide des identifiants remis avec votre Pass Campus.

→ Les bibliothèques

Implantées sur tous les campus, les 26 bibliothèques de l'université couvrent tous les domaines et toutes les disciplines d'enseignement et de recherche. Elles offrent l'accès à plus d'un million d'ouvrages, une multitude de ressources en ligne, plus de 5 000 places de travail et de nombreux services. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU), deuxième bibliothèque de France par le nombre d'ouvrages conservés, est également accessible aux étudiants. Le prêt s'effectue sur présentation du Pass Campus. Grâce à Eucor – Le Campus européen, la communauté universitaire de Strasbourg a également accès aux bibliothèques des 5 établissements partenaires (cf. page 9).

Le site des bibliothèques : bu.unistra.fr

Améliorer son niveau de français

Attention !

La plupart de vos cours auront lieu en français. Pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions, il est indispensable d'avoir au minimum un niveau B1, voire B2 au moment de votre arrivée. L'Institut international d'études françaises (IIEF) propose des formations payantes à tous les niveaux mais l'Espace FLE du pôle LanSAD accueille les étudiants à partir d'un niveau B1.

→ L'Espace FLE du Pôle LanSAD

L'Espace FLE regroupe les formations en français langue étrangère (FLE) destinées aux étudiants réguliers et d'échange, et qui ont déjà un niveau B1. Ces formations sont gratuites.

♦ **Les UE (unité d'enseignement) de FLE** : vous pouvez choisir un cours de français dans le cadre de votre contrat d'étude (learning agreement) ou de vos cours de langues et d'options. Ce cours sera validé par un examen et vous permettra d'obtenir 3 crédits ECTS. L'inscription se fait sur ernest.unistra.fr au début du semestre, et les places sont limitées. Un niveau B1 minimum est exigé (ou B2 selon l'unité d'enseignement choisie).

♦ **Le Programme d'Accompagnement Linguistique (PAL)** : il combine ateliers (workshops) et travail personnel. Si votre université d'origine vous permet d'obtenir des crédits ECTS pour le FLE sans exiger de note d'examen, vous pouvez obtenir une attestation de présence à condition d'effectuer un parcours spécifique de 30h. Si vous n'avez pas besoin de crédits ECTS ou d'attestation de présence, vous pouvez bénéficier librement du PAL, sans conditions.

L'inscription se fait sur ernest.unistra.fr et une séance d'accueil est obligatoire. Un niveau B1 minimum est exigé (ou B2 selon l'unité d'enseignement choisie).

ernest.unistra.fr


L'agenda culturel
unistra.fr > Agenda


Tout sur la carte culture
carte-culture.org


Plus de 50 activités sportives
sport.unistra.fr

- ♦ **Le site TANDEM** : pour trouver des partenaires francophones parmi les étudiants de l'Unistra qui, de leur côté, souhaitent pratiquer votre langue maternelle. L'inscription se fait sur Ernest (Environnement numérique et social de travail) ernest.unistra.fr
- ♦ **Le site RELAIS** : une sélection de sites Web pour apprendre et pratiquer le français (usuel et universitaire), relais.unistra.fr

→ L'Institut International d'Études Françaises (IIEF)

Basé sur le campus de l'université, l'IIEF propose des formations payantes (Diplômes d'université de niveau A1 à C2) : linguistiques (FLE), culturelles, professionnelles... Découvrez-les, il y en a sûrement une pour vous !

L'accès à ces cours n'est pas automatique, il nécessite une inscription à part entière à l'IIEF (payante) : iief.unistra.fr

→ Maison universitaire internationale

Des cours de français sont également proposés tout au long de l'année.

→ Autres adresses utiles :

- L'Alliance Française : afstrasbourg.eu
- L'Université Populaire Européenne : upe-alsace.fr
- Centre International d'Études en Langues : ciel-strasbourg.org

Profiter de la vie étudiante

La culture

À travers des propositions multiples et variées sur toute l'année, l'Université de Strasbourg s'inscrit dans la vie culturelle de la région : expositions, spectacles vivants, conférences, débats, visites de musées, colloques, etc. Dans un esprit de co-construction et le respect de tous les points de vue, elle s'attache à partager les savoirs, les connaissances scientifiques et techniques produites par l'ensemble des disciplines.

Pour ne rien rater, pensez à consulter l'agenda de l'Unistra : unistra.fr > Agenda

→ La Carte culture

Privilège des étudiants en Alsace, la Carte culture vous permet de profiter de tarifs réduits, pendant toute l'année universitaire :

- ♦ l'entrée dans 46 salles de spectacles et festivals à 6 € (dont le Théâtre National de Strasbourg, l'Opéra du Rhin ou la salle de concert de La Laiterie)
- ♦ dans 7 cinémas à 5 €
- ♦ et la gratuité dans 23 musées.

La Carte culture s'adresse également à tous les étudiants des universités d'Eucor – Le Campus européen.

Retrouvez la programmation et les modalités de la Carte culture sur carte-culture.org

Le sport

Pour bouger à votre rythme, le service des sports propose près de 50 activités physiques et artistiques, prévues pour les étudiants et adaptées aux emplois du temps : fitness, sports collectifs, de raquette, de combat, de cibles, activités aquatiques et nautiques, gymnastiques, danses, etc. Mais le service des sports c'est aussi des sorties ski, snowboard, randonnées ou même parachutisme dans les Vosges toutes proches ! L'inscription aux cours se fait au début de chaque semestre.

L'Association sportive organise également des entraînements et des compétitions (académiques, régionales et nationales) où vous pourrez défendre les couleurs de votre composante ou de l'Université de Strasbourg.

Toutes les informations : sport.unistra.fr

Strasbourg se bouge !

- **Le meilleur endroit pour faire un footing à Strasbourg ?** Au parc de l'Orangerie, le lieu préféré des coureurs de tous âges !
- **Ne manquez pas les courses de Strasbourg**, en mai : du 5 km au marathon, il y en a pour tous les goûts ! Et en octobre a lieu la course/marche La Strasbourgeoise en faveur de la lutte contre le cancer du sein.
- **Vous préférez le vélo ?** Participez au Tour Eucor, 5 jours de cyclisme entre la France, l'Allemagne et la Suisse.
- **Pour les nageurs**, les différentes piscines de la ville (piscines olympiques, de plein-air ou façon bains romains) proposent un pass unique, à tarif réduit pour les étudiants.
- **Et quand viennent les beaux jours**, le terrain de foot du campus central devient un incontournable pour les matchs de l'université !

La vie associative

De nombreuses associations et amicales étudiantes rythment la vie de l'Université en organisant régulièrement des rencontres, des événements culturels, des soirées, conférences, etc. Elles peuvent également vous renseigner avant votre arrivée ou tout au long de l'année.

Consultez leurs sites Internet ou suivez leurs pages facebook : unistra.fr > Vie des Campus > Vie universitaire

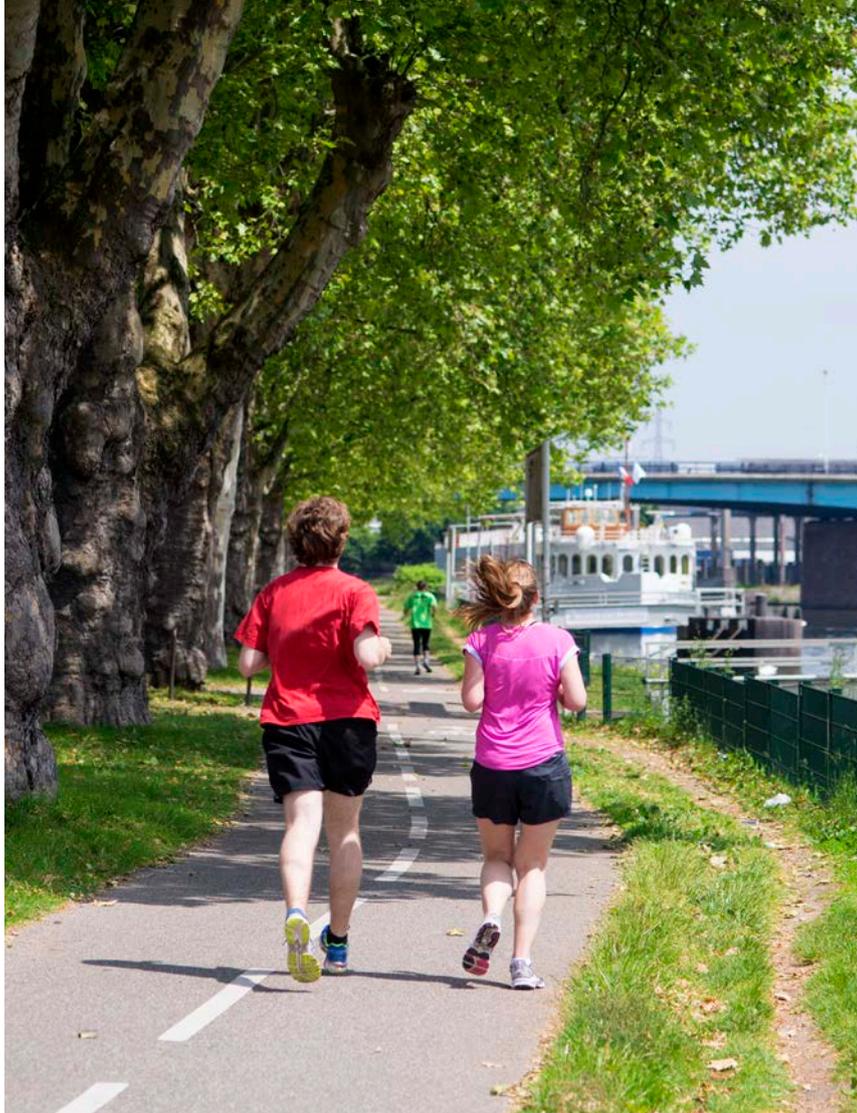
Les voyages

Située au cœur de l'Europe, la ville de Strasbourg est un point de départ idéal pour de nombreux voyages en France, en Europe, et au-delà.

- ♦ **En train :** les trains au départ de Strasbourg desservent les grandes villes de France, mais rejoignent aussi l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique ou la Suisse. Grâce au Train à grande vitesse (TGV), Paris n'est qu'à 1h45 de Strasbourg. Vous pouvez acheter et retirer vos billets directement à la gare, ou en ligne sur le site de la SNCF ([sncf.com](https://www.sncf.com)). La carte 18-27 ans donne accès à des réductions sur de nombreux trajets.
- ♦ **En avion :** de nombreux aéroports sont accessibles depuis Strasbourg (voir p. 16). Les vols low-costs proposés par plusieurs compagnies vous permettront de découvrir l'Europe (et même plus) à moindre prix.
- ♦ **En car :** De plus en plus de cars assurent des voyages entre Strasbourg et les autres grandes villes de France ou d'Europe. Les trajets sont plus longs qu'en train, mais pour un prix souvent réduit.
- ♦ **En covoiturage :** L'occasion de voyager à petit prix, et de faire des rencontres. De nombreux sites internet permettent aujourd'hui de mettre en relation des conducteurs et des passagers.

À ne pas manquer à Strasbourg :

- **Partir en promenade** à vélo et se retrouver en Allemagne.
- **Se réchauffer** avec un chocolat chaud, dans une Winstub alsacienne typique.
- **Savourer** son vin chaud sur le marché de Noël, avant même que les touristes n'arrivent.
- **Pleurer, rire et trembler** devant un chef-d'œuvre du théâtre ou de l'opéra, pour seulement 6 € grâce à la carte culture.
- **Suivre une petite rue** piétonne et tomber par hasard sur une terrasse joyeusement animée.
- **Prendre un bain** de minuit en février dans une piscine extérieure (chauffée !), lors du festival Strasbourg mon Amour.
- **Faire une pause nature** d'une journée en découvrant les belles montagnes des Vosges (à une heure de route seulement).
- **Prendre un brunch** sur la terrasse panoramique du Musée d'Art Moderne.
- **Pique-niquer** dans le parc de l'Orangerie tout en admirant le vol des cigognes.
- **Arriver en avance** pour la Symphonie des Deux Rives en juin : une soirée de musique en plein air unique.
- **Être là au bon moment** quand la nuit tombe, l'été, et que la cathédrale s'illumine.



Campus central



Strasbourg pratique

Préparez votre arrivée

Venir à Strasbourg

→ En train

La gare de Strasbourg est très proche du centre-ville et elle est desservie par trois lignes de tram. Des trains régionaux, nationaux, internationaux et à grande vitesse (TGV) y circulent.

→ En avion

L'aéroport international de Strasbourg-Entzheim dessert une trentaine de destinations. Une navette de train le relie à la gare de Strasbourg en 9 minutes de trajet. D'autres aéroports sont accessibles depuis Strasbourg :

- ♦ L'EuroAirport de Bâle-Mulhouse, relié par une navette de bus à la gare de St Louis, elle-même accessible en train depuis Strasbourg ;
- ♦ l'aéroport de Francfort-Rhein/Main, troisième aéroport d'Europe, propose un service de bus et navettes jusqu'à Strasbourg ;
- ♦ les aéroports internationaux de Paris sont à environ 2h de Train à grande vitesse ;
- ♦ les aéroports de Karlsruhe-Baden et Francfort-Hahn sont assez proches de Strasbourg, mais un véhicule est nécessaire pour y accéder (par exemple en covoiturage, voir p. 14).

Trouver un logement

→ Cités ou résidences universitaires

Le Crous est l'établissement en charge des logements universitaires en France. Il propose des logements étudiants à Strasbourg, à Illkirch et à Mulhouse.

Vous pouvez consulter l'offre de logement via le site trouverunlogement.lescrous.fr, et les réserver tout au long de l'année. Les places sont limitées, mais tous les étudiants peuvent y avoir droit - priorité est faite tout de même aux étudiants boursiers. Ainsi, que vous soyez français ou étudiant international, boursiers ou non, n'hésitez pas à postuler.

Les chambres, studios, et T1 proposés sont destinés à des étudiants au budget limité. Les niveaux de confort varient : de la chambre simple avec sanitaires, au studio équipé d'une kitchenette.

- ♦ **Étudiants hors échange** : Pour pouvoir obtenir un logement à l'année, il faut bien penser à réaliser un dossier social étudiant (DSE) sur le site messervices.etudiant.gouv.fr. Pour toute question, contactez le service « Logement » du Crous de Strasbourg, à l'adresse logement@crous-strasbourg.fr.
- ♦ Le Crous dispose également d'une offre de logements pour du court-séjour (variant d'une nuit à un mois). L'offre s'apparente à celle d'un hôtel, mais pour un petit budget. Vous pouvez consulter les disponibilités de ces logements et les réserver via le site bedandcrous.com

- ♦ Le site Lokaviz.fr est une plateforme de petites annonces pour les bailleurs sociaux, qui proposent des logements à petits budgets sur la France entière. Les loyers et commodités sont agréés par le Crous. Faites-y un tour si vous n'avez pas trouvé votre bonheur ailleurs.

- ♦ **Étudiants en échange** : vous pouvez effectuer une demande de logement (cités universitaires ou Maison universitaire internationale) au moment de votre candidature en ligne (cf. p. 10).

- ♦ **Étudiants boursiers** (du gouvernement français ou de votre gouvernement, par Campus France) : l'affectation en logement est faite directement par Campus France, selon les termes de la convention de bourse.

Plus d'information : trouverunlogement.lescrous.fr

La Maison universitaire internationale

La Maison universitaire internationale n'abrite pas que les services d'accueil de l'Université (cf. p. 23) : c'est également une résidence universitaire de 169 studios, destinés en priorité aux étudiants et chercheurs internationaux (en échange et hors-échange). Elle est gérée par l'association Amitel : amitel.eu

→ Locations privées

Les loyers des logements du secteur privé sont généralement plus chers que ceux des logements universitaires du Crous. Plusieurs possibilités s'offrent à vous, selon vos budgets et envies : louer un studio, un petit appartement seul, vivre en colocation, ou rejoindre une résidence étudiante privée.

Les agences immobilières proposent un vaste choix de logements, mais ce service est payant (généralement 1 mois de loyer). Contacter directement un propriétaire (« particulier ») coûtera moins cher.



Les cités universitaires du Crous

logement@crous-strasbourg.fr



La Maison universitaire internationale

info-logement@unistra.fr



**Plus de 650 km
d'itinéraires cyclables**



**Les transports
publics
strasbourgeois**
cts-strasbourg.eu



**Consultations
médicales
gratuites**
sante.unistra.fr

Aide au logement

En France, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide financière au logement (APL) versée par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Son montant varie selon les situations (type et taille du logement, revenus personnels). Les démarches se font sur internet, dès que vous avez trouvé un logement. Vous pouvez aussi faire une simulation en ligne, pour savoir si vous pourriez en bénéficier : caf.fr

Caution locative étudiante

Pour effectuer une demande de logement (universitaire ou privé), vous devez avoir un garant : une personne solvable et qui réside dans l'Union européenne. Si vous n'avez personne à qui vous adresser, et selon certaines conditions, vous pouvez bénéficier du dispositif Visale : l'État se porte garant pour vous, sous certaines conditions. Il vous permet d'obtenir une caution gratuite : visale.fr

→ Quelques adresses et bons plans

- ♦ Des offres sont consultables à l'Agora de rentrée (voir p. 22). Le site de l'Université propose également quelques adresses :
 - unistra.fr > Vie des Campus > Hébergement > Résidences privées
 - ♦ Le site des petites annonces des bailleurs sociaux, agréé par le Crous : lokaviz.fr
 - ♦ Plusieurs sites de petites annonces (logements privés) :
 - leboncoin.fr
 - pap.fr
 - ♦ Pour trouver une colocation :
 - lacartedescolocs.fr
 - appartager.com
 - ♦ l'association Adele, qui propose des résidences étudiantes privées : adele.org
- Pensez aussi à consulter les différents groupes d'étudiants strasbourgeois sur facebook.com

→ Hébergement provisoire

(pour quelques jours ou semaines, à votre arrivée)

- ♦ Logement chez l'habitant :
 - roomlala.fr
- ♦ Auberges de jeunesse :
 - Auberge de Jeunesse des 2 Rives
 - CIARUS
- ♦ Offre court séjour du Crous :
 - bedandcrous.com

Se déplacer en ville

→ Les transports publics

Pas besoin de voiture pour vivre à Strasbourg : les transports publics (bus et tramway) sont très bien développés, et gérés par la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS). Tous les campus universitaires sont desservis. Pour vos questions et abonnements, la CTS est présente à l'Agora de rentrée pendant le mois de septembre (cf. p. 22).

- ♦ Coût d'un ticket : 1,70 €

- ♦ Carnet de 10 tickets : 13,20 €
- ♦ Abonnement mensuel : de 2,40 € à 27,60 € (-25 ans) ou 51,80 € (+25 ans) selon vos revenus

Agence CTS
9 place Saint-Pierre-le-Vieux – Strasbourg
(station de tram : Alt Winmàrik)
Du lundi au vendredi 8h30-19h, samedi 9h-17h
cts-strasbourg.eu

→ Le vélo

Avec plus de 650 km d'itinéraires cyclables, Strasbourg propose le 1^{er} réseau vélo de France. Pour la vie de tous les jours, faire du sport, ou pour ses loisirs : à Strasbourg, la ville se vit à vélo.

- ♦ **Les Vélhop**, un service de location de vélos partagés, pour de courtes ou de longues durées, proposé par la ville : velhop.strasbourg.eu
- ♦ **Les bourses aux vélos** : souvent organisées à la rentrée, elles permettent d'acheter un vélo d'occasion à bas prix (ou de revendre le sien).

→ Conduire en France

Votre droit de conduire en France varie selon le pays d'où est issu votre permis de conduire, de votre type de carte de séjour, et des accords existants avec votre pays d'origine.

Plus d'information : bas-rhin.gouv.fr

- ♦ **Permis issu de l'Union Européenne** : vous pouvez l'utiliser pour conduire en France sans limitation de durée.
- ♦ **Étudiants ayant un titre de séjour « étudiant »** : vous avez l'autorisation de conduire avec votre permis national pendant toute la durée de vos études en France.
- ♦ **Dans tous les autres cas** : vous aurez l'autorisation de conduire pendant 1 an avec votre permis national (sous certaines conditions). Ensuite, le permis de conduire étranger doit obligatoirement être échangé contre un permis français (si un accord existe avec votre pays d'origine) ou vous devrez repasser les épreuves pratiques du permis en France.

Votre santé

La sécurité sociale

En France, vous devrez payer vos soins, vos visites chez le médecin et les médicaments. Vous serez ensuite remboursé en partie par la Sécurité Sociale. Le reste est à votre charge, ou peut être remboursé par une complémentaire santé (mutuelle). Votre situation dépendra de votre âge, de votre statut et de votre nationalité.

Renseignez-vous au plus vite, sur securite-sociale.fr ou ameli.fr

- ♦ **Ressortissants européens** : Avant de partir, vous devez demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) dans votre pays d'origine. Elle est gratuite et valable 2 ans. Vous serez alors dispensé de payer l'affiliation à la Sécurité sociale française. Les frais de santé seront pris en charge par l'organisme du pays d'origine qui a délivré la CEAM.

- ◆ **Ressortissants du Québec et d'Andorre** : Vous devez demander une attestation avant votre arrivée en France (SE 401 - Q - 102 bis pour le Québec / SE 130-04 pour Andorre) et vous inscrire sur le site ameli.fr.
- ◆ **Ressortissants de Monaco** : Avant votre départ, demandez à votre caisse d'assurance maladie monégasque une attestation de droits précisant votre rattachement à l'assurance maladie monégasque. Vous n'avez pas à vous inscrire sur le site etudiant-etranger.ameli.fr. Vous présenterez ce formulaire aux professionnels de santé en France.
- ◆ **Autres nationalités** : Vous devez obligatoirement demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur le site etudiant-etranger.ameli.fr.

Toutes les informations : etudiant-etranger.ameli.fr

Les mutuelles complémentaires

La sécurité sociale obligatoire ne rembourse qu'une partie des frais de santé. L'adhésion à une mutuelle complémentaire n'est pas obligatoire, mais permet d'être mieux remboursé. Vous pouvez souscrire à une complémentaire santé auprès d'une mutuelle.

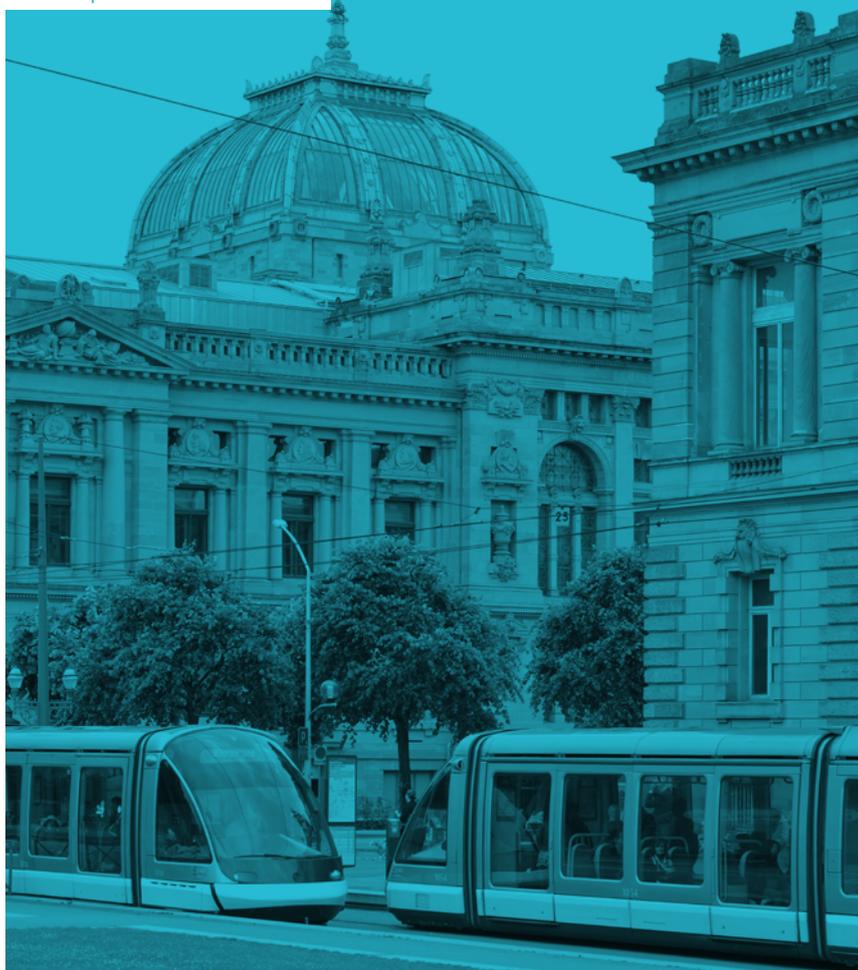
La santé à l'université

Le Service de santé universitaire organise au moins un examen préventif intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours des 3 premières années d'études, et propose aux étudiants des consultations médicales gratuites : médecine du sport, vaccination, relaxation et gestion du stress, secourisme, etc. C'est aussi un centre de dépistage et d'information gratuite du Sida, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles.

Toutes les consultations accessibles et plus d'information : sante.unistra.fr



Bibliothèque nationale et universitaire



Financer ses études

Votre budget

→ Obligation de ressources

La loi française exige que les étudiants étrangers hors échange prouvent qu'ils disposent en France d'un minimum mensuel de 615 € sans travailler. L'existence de ces ressources peut être prouvée par :

- ♦ une attestation de bourse d'études,
- ♦ une prise en charge par un garant établi en France,
- ♦ un ordre de virement permanent.

→ Budget indicatif du 1^{er} mois

Le premier mois suivant votre arrivée est toujours celui qui coûte le plus cher. Ce budget permet d'estimer approximativement la somme à prévoir pour votre installation.

- ♦ premier loyer : entre 200 et 600 € (sauf si vous avez demandé la caution Visale)
- ♦ dépôt de garantie pour le logement (1 mois de loyer, qui vous sera restitué au plus tard 2 mois après votre départ) : entre 200 et 600 € (sauf si vous avez demandé la caution Visale)
- ♦ assurance annuelle du logement : environ 50 €
- ♦ autres frais d'installation (téléphone, électricité, internet etc.) : jusqu'à 100 €
- ♦ adhésion à une mutuelle santé (cf. p. 18) : de 70 à 300 €
- ♦ frais d'inscription à l'université (cf. p. 5) : de 170 à 601 €
- ♦ autres frais liés à l'université (adhésion aux activités sportives, achat de livres, brochures, etc.) : 50 €

Combien ça coûte ? (tarifs 2019)

En présentant votre carte étudiant (Pass Campus), vous pourrez souvent obtenir des réductions ou tarifs spéciaux.

- | | | |
|--|--|--|
| ♦ Une place de cinéma :
5 € (Carte culture) | ♦ Un repas en restaurant universitaire : 3,25 € | ♦ Une tarte flambée (spécialité locale!) :
de 6 à 10 € |
| ♦ Une entrée à la piscine : 2,90 € | ♦ Un sandwich : entre
3 et 5 € | ♦ Les abonnements mensuels : |
| ♦ Une entrée au musée :
gratuit (Carte culture)
ou 3,50 € | ♦ Un croissant en boulangerie : 0,80 € | - téléphone portable :
de 2 € à 30 €
(selon les offres) |
| ♦ Programmation culturelle du Crous :
gratuite | ♦ Un café : entre 0,50
et 2 € | - internet (chez soi) :
de 10 à 30 € |
| | ♦ Une petite bière :
environ 3 € | - transports (cf. p. 17) :
2,40 € à 27,60 € |

Travailler pendant ses études

Les étudiants étrangers peuvent travailler en France sous certaines conditions. Ce travail doit être exercé à titre accessoire aux études, dans la limite d'une durée annuelle de 964 heures de travail (60 % du temps de travail annuel).

Plus d'information : bas-rhin.gouv.fr

- ♦ **Ressortissants de l'Espace Économique Européen :** vous avez le droit de travailler en France tant que

vous êtes étudiants et bénéficiaires du régime étudiant de la sécurité sociale.

- ♦ **Ressortissants Algériens :** pour travailler en France, vous devrez faire une demande d'autorisation provisoire de travail.
- ♦ **Ressortissants d'autres pays :** la carte de séjour « étudiant » ou le visa de long séjour « étudiant » vous donnent le droit de travailler en France également, pendant la durée de validité de ces documents.

Les aides financières

→ Aides au logement

En tant qu'étudiant, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour payer votre loyer (APL), provenant de la Caisse d'Allocations Familiales : voir p. 17.

→ Aides du Crous

♦ Bourse sur critères sociaux :

- Pour les étudiants de moins de 28 ans, ressortissants de l'Union européenne (autres : sous conditions), dont les parents (ou tuteurs légaux) ont un foyer fiscal en France depuis au moins 2 ans.
- Le montant de cette bourse varie selon les situations de chacun. Sont pris en compte : les revenus des parents, le nombre d'enfants, l'éloignement entre le domicile familial et le lieu d'étude. Elle est versée en dix mensualités, de septembre à juin. Vous pouvez vérifier si vous avez droit à une bourse et calculer son montant grâce au simulateur sur : simulateur.lescrous.fr

- Du 15 janvier au 15 mai : remplir un Dossier social étudiant (DSE) en ligne, puis transmettre ce dossier au Crous accompagné des justificatifs.

Vous pourrez remplir le DSE sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr

♦ Aide Spécifique Allocation Annuelle :

- Pour les étudiants âgés de plus de 35 ans, se trouvant en situation de difficultés particulières non prévues dans les critères d'attribution d'une bourse (rupture familiale ou indépendance familiale attestées, reprise d'études, etc.).

Toutes les informations : unistra.fr > Formation > Financer ses études

→ Autres bourses

♦ Les bourses du gouvernement français :

- Les étudiants bénéficiaires sont désignés par les services culturels des ambassades de France, en fonction de projets précis qui s'intègrent dans des programmes de coopération.
- Adressez-vous directement au service culturel de l'ambassade de France de votre pays d'origine afin d'obtenir toutes les informations nécessaires, suffisamment longtemps avant votre départ.

♦ Bourses d'excellence Eiffel :

- Ces bourses proviennent du Ministère des affaires étrangères. Elles s'adressent aux étudiants étrangers qui justifient d'un excellent parcours universitaire et souhaitent suivre, en France, une formation diplômante de niveau master ou doctorat.

Renseignez-vous : campusfrance.org > Bourses et appels à candidatures

→ Aide à la mobilité d'Eucor – Le Campus européen

Si vous venez d'une université membre d'Eucor – Le Campus européen, votre université d'origine peut éventuellement financer une partie de vos frais de transport.

[Plus d'information p. 9.](#)

Banques et transferts d'argent

La France a pour monnaie l'Euro, comme 18 autres pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie).

→ Pourquoi ouvrir un compte ?

Vous devez obligatoirement avoir un compte bancaire pour pouvoir obtenir les aides au logement (APL, voir p. 17), vos bourses ou salaires, ou pour acheter des timbres fiscaux en ligne.

L'ouverture d'un compte est généralement gratuite mais certains services peuvent être payants. Une fois votre compte ouvert, vous pourrez obtenir des relevés d'identité bancaire (RIB). Ils vous permettent de communiquer vos coordonnées bancaires, pour payer votre loyer, vos factures (par prélèvements) ou être payé par virement.

Les principales cartes bancaires (Visa et Mastercard) sont acceptées dans la plupart des commerces. On trouve partout des distributeurs de billets de banque. En France, on utilise de moins en moins souvent les chèques, et ceux qui viennent de banques étrangères sont rarement acceptés par les commerçants.

→ Comment faire ?

- ◆ Choisissez une banque et prenez rendez-vous. Il peut être utile d'interroger votre banque habituelle pour savoir si elle est associée à un réseau français, ce qui peut faciliter l'ouverture du compte (parfois même avant votre arrivée en France) et les transferts d'argent.
- ◆ Apportez :
 - une pièce d'identité,
 - le titre de séjour (sauf pour les étudiants européens),
 - un justificatif de domicile à votre nom, datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone, quittance de loyer, certificat d'hébergement, etc.),
 - votre carte d'étudiant.

Les étudiants internationaux peuvent ouvrir un compte bancaire de « non-résident » ou de « résident » si la durée du séjour le justifie.



Maison universitaire internationale



Être accueilli à

l'Université de Strasbourg

La Maison universitaire internationale

C'est le lieu d'accueil pour tous les étudiants et chercheurs internationaux!

La Maison universitaire internationale est située à quelques minutes à pied du campus central. Elle regroupe tous les services administratifs dédiés à l'accueil des étudiants étrangers (en échange ou hors-échange) ainsi que les bureaux d'Eucor – Le Campus européen.

- ♦ Vous y trouverez l'aide et les informations nécessaires liées à votre arrivée à Strasbourg, notamment pour les démarches administratives (inscription, logement, sécurité sociale...).
- ♦ Des activités culturelles (sorties, visites) sont organisées au début de chaque semestre, et des événements tout au long de l'année.
- ♦ Des cours de français sont proposés aux publics internationaux.

11 presqu'île Malraux – Strasbourg

Du lundi au vendredi 9h-12h (et sur rendez-vous les après-midis)

unistra.fr > « Vous êtes » > Étudiant / chercheur étrangers

facebook.com/international.unistra

Comment rencontrer du monde à Strasbourg ?

- ♦ Inscrivez-vous à l'un des nombreux cours du service des sports (p. 13), prévus pour les étudiants. Des randonnées ou sorties sont également organisées les weekends.
- ♦ Envie de travailler votre français ou une autre langue, tout en vous faisant de nouveaux amis ? Faites un Tandem (p. 13) !
- ♦ Et profitez des soirées, visites et sorties organisées par les associations étudiantes (p. 13), depuis la rentrée et jusqu'à la fin de l'année!

L'accueil de rentrée

L'Agora de rentrée est le dispositif de rentrée de l'université. Ne ratez pas les animations de rentrée : deux semaines d'accueil début septembre, consacrées à la présentation des services universitaires et des associations étudiantes.

Le programme est disponible sur le site de l'Université à l'approche de la rentrée : bienvenue.unistra.fr

L'Agora de rentrée

Le Service de la vie universitaire – Mission accueil est un espace d'accueil et de services, situé sur le campus central de l'Esplanade. À la rentrée (au mois de septembre), l'évènement « Agora de rentrée » rassemble tous les services utiles à l'étudiant :

- ♦ Informations sur les démarches administratives (titres de séjours)
- ♦ Recherche de logement
- ♦ Services de la Caisse d'allocation familiale
- ♦ Informations sécurité sociale étudiante
- ♦ Abonnements aux transports publics, trains et Vélhop
- ♦ Ainsi que les services universitaires : action culturelle, bibliothèques universitaires, sport, etc.

Contact : svu-accueil@unistra.fr

Strasbourg aime ses étudiants

« Strasbourg aime ses étudiants » est une initiative de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, qui valorise les initiatives des étudiants et améliore leur accueil. Le « programme de la rentrée » est un guide disponible en ligne et en version papier. Il référence tous les événements prévus pour les étudiants aux mois de septembre et d'octobre.

Pour toutes les informations : strasbourgaimesesetudiants.eu

Les associations étudiantes

Les associations et amicales étudiantes de l'Université peuvent également vous renseigner avant votre arrivée ou tout au long de l'année. Elles sont présentes aux journées de rentrée, et organisent généralement de nombreux événements en début d'année.

Plus d'information p. 13.



La Maison universitaire internationale

facebook.com/international.unistra



Accueil de rentrée

bienvenue.unistra.fr

Autres services d'accueil

→ Le Crous

Le Crous facilite l'intégration des étudiants à Strasbourg, et notamment celle des étudiants internationaux. Une salle informatique est disponible en libre accès, où vous pourrez par exemple consulter les annonces d'emplois (jobaviz.fr) et de logements (lokaviz.fr). Des activités sont également organisées toute l'année : animations culturelles, repas à thème, soirées internationales, soirées cinéma, etc.

Contacts : p. 25.

→ Le Service de la vie universitaire (SVU)

Le Service de la vie universitaire (SVU) a pour objectif d'accueillir, de promouvoir et de développer la vie étudiante au sein de l'Université de Strasbourg. Les actions du SVU s'articulent en quatre grandes missions : Mission Accueil - Mission Vie Étudiante - Mission Handicap - Mission Évènementiel.

→ Le Service de la vie universitaire - Mission handicap

Il propose un dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement pour permettre aux étudiants en situation de handicap de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. Il organise les aides ou aménagements nécessaires, et conseille les étudiants dans leurs projets d'études et de futur professionnel.

Bâtiment « Le Platane » (au rez-de-chaussée)
+33 (0)3 68 85 63 69
svu-handicap@unistra.fr
unistra.fr > Vie des Campus
> Accompagnement du handicap

→ Espace Avenir

Service d'aide à l'orientation et l'insertion professionnelle de l'Université de Strasbourg, Espace Avenir est le service incontournable pour vous accompagner dans vos choix d'études, votre recherche d'emploi et de stage.

→ La Maison universitaire France-Japon (MUFJ)

Une structure universitaire unique en France, pour accueillir et faciliter l'intégration des étudiants, enseignants et chercheurs japonais. Des ordinateurs avec claviers japonais, des ouvrages et des journaux japonais ou français sont mis à disposition gratuitement.

mufrancejapon.u-strasbg.fr

Contacts

Choix de formation

Espace Avenir

Accueil : du lundi au jeudi 10h-13h et 14h-17h, vendredi 14h-17h

Bâtiment « Nouveau Patio »

20a rue René Descartes – Strasbourg

espace-avenir@unistra.fr

espace-avenir.unistra.fr

Admission / inscription

Étudiants hors programme d'échange

Direction des études et de la scolarité

Bâtiment « Le Patio »

22 rue René Descartes – Strasbourg

unistra.fr > Formation

> Admission, inscription et scolarité

Étudiants en programme d'échange

Maison universitaire internationale

11 presqu'île André Malraux – Strasbourg

Étudiants Erasmus+ :

dri-erasmus-incoming@unistra.fr

Étudiants hors Erasmus+ :

dri-students-exchange- outside-europe@unistra.fr

unistra.fr > International > Venir à Strasbourg

Accueil et vie pratique

Maison universitaire internationale

11 presqu'île André Malraux – Strasbourg

Logement : info-logement@unistra.fr

Autres informations : mui-info@unistra.fr

facebook.com/international.unistra

unistra.fr > International

> Venir à Strasbourg

Service de la vie universitaire - Mission accueil

Bâtiment « Le Platane »

2 allée René Capitant – Strasbourg

+33 (0)3 68 85 60 10

svu-accueil@unistra.fr

unistra.fr > Vie des campus

> Vie universitaire

Logement / Bourses

Crous de Strasbourg

Accueil : du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-16h

1 boulevard de la Victoire – Strasbourg

Des questions sur les bourses ?

Contactez le +33 (0)9 69 39 19 19

(du lundi au vendredi de 11h à 17h).

Pour toute autre information :

+33 (0)3 88 21 28 00.

logement@crous-strasbourg.fr

facebook.com/crous.de.strasbourg

crous-strasbourg.fr

Réseau Alumni

alumni.unistra.fr

Université de Strasbourg

CS 90032

67081 Strasbourg Cedex

+33 (0)3 68 85 00 00

unistra.fr

facebook.com/unistra

[Twitter @unistra](https://twitter.com/unistra)